Stock CO_2

LABEL
BAS-CARBONE

UNITÉ CARTOGRAPHIQUE DE SOL (UCS) N°17.0

Nom de l'UCS : **Eboulis à plaquettes à limon argilo-sableux (lithosols et rankers) de schistes et micaschistes siliceux des étages subalpin et alpin**
Accès à la fiche de l'UCS : cliquez ici

Type de sol dominant : **RANKOSOL(50%)**
Pour plus d'informations sur ce type de sol : cliquez ici
Référence de l'étude : **32273.0**
État de l'étude : **Corrigée et vérifiée**

Responsable technique pour l'étude : **CDA Isère et CRA AURA**
Structure(s) propriétaire(s) de l'étude: **Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes - AGRAPOLE**
Pour plus d'informations : cliquez ici

FICHE PROJET · REBOISEMENT

le bois de Froide-Fontaîne

Saint-Alban-d'Hurtières · Savoie (73)



Au cœur de Auvergne-Rhône-Alpes, ce projet de reboisement s'étend sur 3 hectares dans la commune de Saint-Alban-d'Hurtières. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 842 tonnes de CO_2 sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE	PLANTS	CO_2 ATTENDU	LABELLISÉ EN
3 ha	4 800	842 t	2026
reboisés	prévus au dossier	sur la durée du projet	le 4 février

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement dépérissant, attaqué par les scolytes.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante 4 essences (douglas vert, mélèze d'Europe, châtaignier commun et chêne rouvre) pour diversifier le nouveau peuplement.

LES GRANDES ÉTAPES

Notification	Dépôt du dossier	Labellisation	Vérification par un auditeur indépendant
3 février 2025	26 août 2025	4 février 2026	À venir

LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Douglas vert
Pseudotsuga menziesii
Photo : Neptuul, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Mélèze d'Europe
Larix decidua
Photo : Johann Jaritz, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Châtaignier commun
Castanea sativa
Photo : Wolfgang Moroder, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons



Chêne rouvre / sessile
Quercus petraea
Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



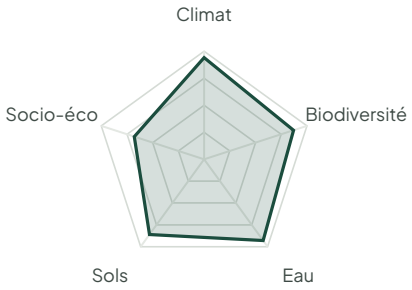
COMMUNE
Saint-Alban-d'Hurtières

DÉPARTEMENT
Savoie (73)

RÉGION
Auvergne-Rhône-Alpes

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **86** sur 100

Climat — **94** / 100
Grâce à la présence de Douglas vert (Pseudotsuga menziesii), Mélèze d'Europe (Larix decidua), Châtaignier commun (Castanea sativa), ce projet bénéficie d'un fort…

Biodiversité — **87** / 100
La diversité des essences (4 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau — **93** / 100
L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols — **86** / 100
La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années…

Socio-économique — **68** / 100
Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme…

Scores sur 100 attribués par Stock CO_2 : indicateur propre à Stock CO_2, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,3 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,3 année de travail forestier à temps plein (entre 0,2 et 0,4), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiements, élagages) : **0,2 ETP-année (entre 0,2 et 0,4)** · Audit de vérification (donnée Stock CO_2) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **22 heures (entre 0 et 51)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 121 ans), non comprise ci-dessus : **0,2 ETP-année (entre 0,2 et 0,4)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **0,5 ETP-année (entre 0,4 et 0,8)**

Méthode : surface plantée × heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO_2) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) × productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO2.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 3 — **Bonne santé et bien-être**
Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD 6 — **Eau propre et assainissement**
Le couvert forestier sur 3 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD 12 — **Consommation et production responsables**
Les 4 800 arbres prévus sur 3 ha, de 4 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la durée…

ODD 13 — **Lutte contre les changements climatiques**
C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 842 tonnes de CO_2 sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues…

ODD 15 — **Vie terrestre**
Ce projet de 3 ha à Saint-Alban-d'Hurtières plante 4 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les…

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

31 mars 2026

Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

4 février 2026

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

26 août 2025

Dépôt du dossier

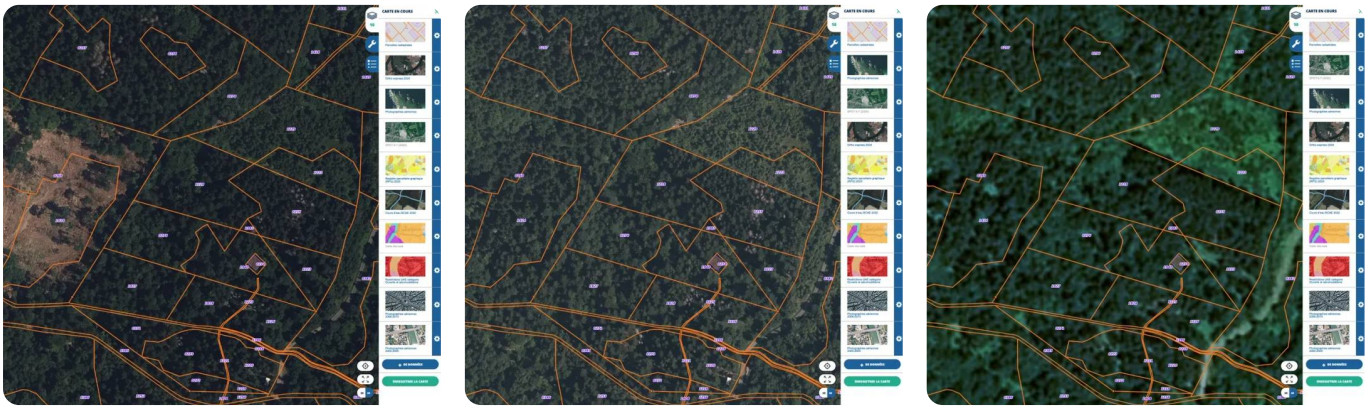
Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute…

3 février 2025

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 4 février 2026 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO_2 indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-froide-fontaine

Synthèse de la page publique du projet · état au 12 novembre 2026 · Stock CO_2 · empreinte `A501 9816 D40E 5D57`